

Antibes : un Libyen agresse huit personnes âgées de 73 à 87 ans



À l'hôpital Pasteur de Nice, le personnel réclame la présence de policiers dans les salles d'attente.

Daphné, une aide-soignante, a subi sa troisième agression, début août, par un individu fortement alcoolisé.

Le procès devait avoir lieu ce lundi 26 mais il a été reporté au 11 septembre à cause de la colère manifestée par tout le personnel.

Malgré ce report, un groupe d'une cinquantaine d'infirmiers et d'aides-soignantes était tout de même présent devant les marches du palais de justice.

« Nous dénonçons un climat intenable et détestable, des

agressions journalières. Un infirmier a subi une tentative de strangulation vendredi soir. Nous avons eu une attaque à la machette en février et l'auteur a été condamné à six mois ferme, mais cela n'empêche pas la violence quotidienne à tous les niveaux. », selon Michel Fuentès, délégué de FO.

*À Alès (Gard) – Un homme de 28 ans a été blessé par arme à feu dans le quartier des Cévennes. Il a les deux jambes perforées, atteint au niveau des deux cuisses.

Cette agression est intervenue après des tirs d'armes à feu entendus ce même mardi matin à Saint-Jean-du-Pin. Une enquête a été ouverte.

*À Antibes (Alpes-Maritimes) – Arrêté le premier juillet, ce voyou d'origine libyenne, âgé de 29 ans, avait agressé plusieurs personnes âgées de 73 à 87 ans au cours des dernières semaines.

Il les suivait dans les ascenseurs, les plaquait contre les parois, et leur dérobait tous les bijoux, colliers, bracelets, boucles d'oreilles, avec la main ou à l'aide d'un cutter. C'est d'ailleurs avec cette arme qu'il a blessé l'une de ses victimes au poignet.

Au total 8 agressions. Il a expliqué ses actes par son besoin d'argent pour payer son loyer et acheter de l'héroïne, dont il est dépendant.

Condamné à quatre années de prison, interdiction de territoire et obligation de rembourser 16 000 euros pour indemniser ses victimes.

Ses victimes ne seront probablement jamais indemnisées, il ne fera même pas la moitié de sa condamnation et expulsé ? On peut en douter !

Pourquoi une telle méfiance sur l'organisation de notre justice ? Constatez par vous-même : *Condamné en 2015 à 8 ans

de prison pour le viol d'une jeune fille vulnérable, cet Algérien, pourtant déjà connu des services de police, a bénéficié d'une libération conditionnelle en 2016, un an plus tard.

Il a récidivé le 15 août en violant une jeune femme dans une voiture et a été incarcéré samedi 24 août.

Comment appelez-vous cette justice ? Comment peut-on être libéré un an après alors que l'on est condamné par les assises pour un viol sur jeune fille vulnérable ?

Cet Algérien, s'il a la nationalité française, ne devrait-il pas en être déchu et expulsé vers son pays d'origine, comme cela devrait être le cas pour tous les condamnés récidivistes, à l'exemple même de la décision prise par certains pays aussi, sinon plus, démocratiques que le nôtre !

À Annecy – Samedi vers 19 h, à la gare des autobus, un individu âgé de 19 ans, très agressif et en état d'ivresse, est monté dans un bus, torse nu et s'en est pris à un passager, lui réclamant son siège.

Devant son refus il l'a frappé. Le conducteur s'est alors interposé et a été frappé à son tour.

Déjà connu par les services de police, comme pratiquement tous les délinquants que nous signalons, il a été interpellé et placé en garde à vue, d'où il sortira dès qu'il sera redevenu lucide !

Toujours à Annecy, à la sortie de « Pop Plage », dans la nuit de samedi à dimanche, vers 3 h du matin, les videurs ont appelé la police car une jeune femme venait de leur signaler qu'un individu s'était masturbé devant elle et qu'il venait d'embarquer de force, dans une camionnette, une autre jeune fille qui faisait partie du même groupe qui enterrait une « vie de jeune fille », dans cette établissement au bord du lac, dans les jardins de l'Impérial Palace.

Elle était recherchée depuis par ses amies. Les policiers ont retrouvé le véhicule et l'individu a été appréhendé et placé en garde à vue pour agression sexuelle.

À Villeneuve-Saint-Georges (94) – Une adolescente a été séquestrée et violée dans une cave de la cité, puis frappée dans un tunnel proche, par deux voyous âgés de 17 et 18 ans, ainsi qu'un jeune de 14 ans.

Ils ont voulu « tester » cette jeune fille qui aurait reconnu s'être déjà prostituée dans le passé.

Ces voyous sont soupçonnés de vouloir organiser un réseau de prostitution dans la cité.

Dans le Val-de-Marne, selon une source policière, les affaires de prostitution de jeunes filles explosent depuis plusieurs mois.

La situation devient explosive à Barcelone (Espagne). Même la sœur de Manuel Valls, conseiller municipal de la capitale catalane, dénonce dans un tweet une vague de crimes d'une rare ampleur, notamment dans le quartier de Horta-Guinardo, où la violence, la drogue, les bagarres à coups de couteau deviennent quotidiennes et cela depuis plus de deux mois.

Les « Mossos » (police catalane) ont été appelés à plus de dix reprises dans la même nuit et ils ne se déplacent plus car ils sont, disent-ils, impuissants !

Situation identique dans les quartiers de Besos-Maresme et La Verneda, où les riverains manifestent leur colère depuis le 17 août.

Le consul général de Chine, après l'ambassadeur des États-Unis, lance un avertissement sur l'insécurité de Barcelone, surtout après le vol avec violence subi par l'ambassadeur de l'Afghanistan, en Espagne, la mort du vice-ministre coréen de la culture, Hyewon Kim et la récente mort d'un citoyen

chinois, résidant à Barcelone, battu à mort fin juillet.

Manuel Gomez